



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

CONCOURS COMPLET



RÈGLEMENT

Finale Nationale

2024

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu



1 CYCLE CLASSIQUE CCE

Il est conseillé à tous les chevaux et poneys d'être ferrés et cramponnés pour le test de cross de la Finale.

1.1 Finale Nationale Cycle Classique 4 ans

1.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 4 ans doit, à la veille des épreuves :

- Avoir participé à un minimum de 1 épreuve de Cycle Classique 4 ans CCE ;
- Avoir participé à un maximum de 6 épreuves de Concours Complet, en Cycles d'élevage exclusivement (Cycle Classique ou Cycle Libre ou Formation) ;
- Avoir participé à un maximum de 18 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- Avoir obtenu en Cycle Classique 4 ans CCE et en Formation 1 CCE un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72 du règlement des épreuves régionales de Concours Complet Jeunes Chevaux.

1.1.2 Déroulement

Les Finales Nationales comportent :

1.1.2.1 Les épreuves

Elles sont composées de deux phases qui correspondent à celles des épreuves régionales détaillées en article 75.4.2 :

- La phase sur carrière.
 - Le parcours de cross de 1400 à 1500 m.
- Les normes techniques sont celles des épreuves régionales de Cycle Classique 4 ans de 2^{ème} partie de saison. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

1.1.2.2 Le modèle et la « manière et aptitude » sur le cross pour le Championnat

Ces tests supplémentaires, réservés aux chevaux inscrits aux Stud-books affiliés à la SHF, permettent d'apprécier deux critères notés chacun sur 20 :

- Le modèle : une note de modèle est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes chevaux permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.
- La « manière et aptitude » sur le cross : une note de manière est donnée lors d'une partie du parcours de cross, afin d'apprécier l'équilibre, la cadence et le train, l'aptitude et la franchise du jeune cheval sur les obstacles d'extérieur. La « manière et aptitude » sont jugées sur une zone déterminée du parcours.

1.1.2.3 La récupération sur le cross

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. En cas de manque d'intégrité physique constaté à l'issue de cette épreuve, le cheval pourra être exclu. Le verdict de cette inspection est souverain : l'élimination du jeune cheval l'exclut du Criterium et du Championnat.

1.1.3 Classement « Criterium »

Ce classement est commun à tous les chevaux engagés sur l'épreuve.

1.1.3.1 Calcul des points

Le classement du Criterium est obtenu en faisant le total de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves.

1.1.3.2 Primes

Le montant des primes du Criterium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

1.1.4 Classement « Championnat »

Ce classement est réservé aux chevaux inscrits dans les **Stud-books affiliés à la SHF**.

1.1.4.1 Calcul des points

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- D'une part de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves ;
- D'autre part des différences sur 20 des notes obtenues lors de chacun des tests de modèle et de « manière et aptitude » sur le cross.

Exemple :

Phase sur carrière, Note de 171/220, soit 77,73%

100 – 77.73

= 22,3 points de pénalité

Parcours d'obstacles : 1 barre =

4 points de pénalité

Parcours de cross : sans incident

0 point de pénalité

Modèle et conservation 16/20, soit

4 points de pénalité

(= 20 – 16)

« Manière et aptitude » sur le cross 17/20

3 points de pénalité

(= 20 – 17)

Total général pénalités Championnat :

33,3 points

1.1.4.2 Classement Championnat

Sous réserve d'avoir terminé le parcours de cross sans pénalités aux obstacles (hors pénalités de temps) :

- Les 5 jeunes chevaux ayant le plus faible total de pénalités sont classés ÉLITE C.C.E.
- Les 7 jeunes chevaux suivants sont classés EXCELLENT C.C.E.
- Les 9 jeunes chevaux suivants sont classés TRÈS BON C.C.E.

En cas d'égalité de points le classement sportif des épreuves départage les ex-aequo.

1.1.4.3 Primes

Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

1.2 Finale Nationale Cycle Classique 5 ans

1.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 5 ans doit, à la veille des épreuves :

- Avoir participé à un minimum de 2 épreuves de Cycle Classique 5 ans CCE ;
- Avoir participé à un maximum de 10 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- Avoir participé à un maximum de 24 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- Avoir terminé sans élimination ni abandon les trois tests d'une épreuve de Cycle Classique 5 ans CCE en 2^{ème} partie de saison ;
- Avoir obtenu en Cycle Classique 5 ans CCE un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72 du règlement des épreuves régionales de Concours Complet Jeunes Chevaux.

Attention : les gains acquis sur les épreuves de Formation ne sont pas pris en compte pour la qualification à la Finale Nationale Cycle Classique 5 ans.

1.2.2 Déroulement

Les Finales Nationales comportent :

1.2.2.1 Les épreuves

Elles se composent des trois phases des épreuves régionales dans l'ordre suivant :

- La reprise de dressage
- Le parcours de cross
- Le parcours de saut d'obstacles

Les normes techniques sont celles des épreuves régionales de Cycle Classique 5 ans CCE de 2^{ème} partie de saison. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

1.2.2.2 Le modèle et la « manière et aptitude » sur le cross pour le Championnat

Ces tests supplémentaires, réservés aux chevaux inscrits aux **Stud-books affiliés à la SHF**, permettent d'apprécier deux critères notés chacun sur 20 :

- a) **Le modèle** : une note de modèle est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes chevaux permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.
- b) **La « manière et aptitude » sur le cross** : une note de manière est donnée lors d'une partie du parcours de cross, afin d'apprécier l'équilibre, la cadence et le train, l'aptitude et la franchise du jeune cheval sur les obstacles d'extérieur. La « manière et aptitude » sont jugées sur une zone déterminée du parcours.

1.2.2.3 La récupération

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. En cas de manque d'intégrité constaté à l'issue de cette épreuve, le cheval pourra être exclu. Le verdict de cette inspection est souverain : l'élimination du jeune cheval l'exclut du Criterium et du Championnat.

1.2.3 Classement « Criterium »

Ce classement est commun à tous les chevaux engagés sur l'épreuve.

1.2.3.1 Calcul des points

Le classement du Criterium est obtenu en faisant le total de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves.

1.2.3.2 Primes

Le montant des primes du Criterium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

1.2.4 Classement « Championnat »

Ce classement est réservé aux chevaux inscrits dans les **Stud-books affiliés à la SHF**.

1.2.4.1 Calcul des points

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- D'une part de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves ;
- D'autre part des différences sur 20 des notes obtenues lors de chacun des tests de modèle et de « manière et aptitude » sur le cross, affectées d'un coefficient **0,8**.

Exemple

Dressage : pourcentage moyen des juges :	70.83% soit	
100 – 70.83	29.2 points de pénalité	
C.S.O. : 1 barre =	4 points de pénalité	
Parcours de cross : une désobéissance =	20 points de pénalité :	
Modèle et conservation 15/20, soit	4 points de pénalité	
[= (20-15) x 0,8]		
« Manière et aptitude » sur le cross 16/20		3,2 points de pénalité
[= (20-16) x 0,8]		
Total général pénalités Championnat :		60.4 points

1.2.4.2 Classement Championnat

Sous réserve d'avoir terminé le parcours de cross sans pénalités aux obstacles (hors pénalités de temps) :

- Les 5 jeunes chevaux ayant le plus faible total de points sont classés ÉLITE C.C.E.
- Les 7 jeunes chevaux suivants sont classés EXCELLENT C.C.E.
- Les 9 jeunes chevaux suivants sont classés TRÈS BON C.C.E.

En cas d'égalité de points le classement sportif des épreuves départage les ex-aequo.

1.2.4.3 Primes

Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

1.3 Finale Nationale Cycle Classique 6 ans

1.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à un minimum de 2 épreuves de Cycle Classique 6 ans CCE ;
- b) Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- c) Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- d) Avoir terminé sans élimination ni abandon les trois tests d'une épreuve de Cycle Classique 6 ans CCE en 2^{ème} partie de saison,
- e) Avoir obtenu en Cycle Classique 6 ans CCE un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72 du règlement des épreuves régionales de Concours Complet Jeunes Chevaux.

Attention : les gains acquis sur les épreuves de Formation ne sont pas pris en compte pour la qualification à la Finale Nationale Cycle Classique 6 ans.

1.3.2 Déroulement

Pour pouvoir participer à la Finale des 6 ans, le couple devra s'engager dans l'épreuve CCI**S de Pompadour organisé pendant la Grande Semaine de Pompadour.

Les chevaux qualifiés pour la Finale des 6 ans seront directement et gratuitement engagés par la SHF dans la Finale et le Championnat sur le site FFE compet.

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales dans l'ordre suivant :

[La reprise de dressage](#)

La reprise de dressage est celle programmée pour le Championnat du Monde des jeunes chevaux de 6 ans.

[Le parcours de cross](#)

Les normes techniques sont celles d'un CCI**S.

[Le parcours de saut d'obstacles](#)

Les normes techniques sont celles d'un CCI**S.

[Le modèle pour le Championnat](#)

Ce test supplémentaire, réservé aux chevaux inscrits aux **Stud-books affiliés à la SHF**, permet d'apprécier un critère noté sur 20 :

Le modèle : une note de modèle est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes chevaux permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.

[La récupération du cross](#)

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval.

1.3.3 Classement « Criterium »

Ce classement est commun à tous les chevaux engagés sur l'épreuve.

1.3.3.1 Calcul des points

Le classement du Criterium est obtenu en faisant le total de l'ensemble des pénalités encourues à l'issue des trois phases, jugées sur les règles FEI d'un CCI**S.

1.3.3.2 Primes

Le montant des primes du Criterium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

1.3.4 Classement « Championnat »

Ce classement est réservé aux chevaux inscrits dans les **Stud-books affiliés à la SHF**.

1.3.4.1 Calcul des points

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- D'une part de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves, jugées sur les règles FEI d'un CCI**S;
- D'autre part de la différence sur 20 de la note obtenue lors du test de modèle affectée d'un coefficient 0,5.

Exemple

Dressage : pourcentage moyen des juges :	70.83% soit
100 – 70.83	29.2 points de pénalité
C.S.O.: 1 barre =	4 points de pénalité
Parcours de cross : une désobéissance =	20 points de pénalité :
Modèle et conservation 15/20, soit	2. 5 points de pénalité
[= (20-15) x 0,5]	

Total général pénalités Championnat : 55. 7 points

1.3.4.2 Classement Championnat

Sous réserve d'avoir terminé le parcours de cross sans pénalités aux obstacles (hors pénalités de temps) :

- Les 5 jeunes chevaux ayant le plus faible total de points sont classés ÉLITE C.C.E.
- Les 7 jeunes chevaux suivants sont classés EXCELLENT C.C.E.
- Les 9 jeunes chevaux suivants sont classés TRÈS BON C.C.E.

En cas d'égalité de points le classement sportif des épreuves départage les ex-aequo.

1.3.4.3 Primes

Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

1.4 Critérium Formation 3

1.4.1 Qualification

Pour être admis au Critérium, le jeune cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- Avoir participé à un minimum de 2 épreuves de Cycle Classique 6 ans CCE ou de Formation 3 CCE ;
- Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72 du règlement des épreuves régionales de Concours Complet Jeunes Chevaux.

1.4.2 Déroulement

Le Critérium comporte :

[Les épreuves](#)

Elles se composent des trois phases des épreuves régionales dans l'ordre suivant :

- La reprise de dressage
- Le parcours de cross
- Le parcours de saut d'obstacles

Les normes techniques sont celles des épreuves régionales de Cycle Classique 5 ans CCE de 2^{ème} partie de saison. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

[La récupération sur le cross](#)

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. En cas de manque d'intégrité constaté à l'issue de cette épreuve, le cheval pourra être exclu. Le verdict de cette inspection est souverain : l'élimination du jeune cheval l'exclut du Critérium et du Championnat.

1.4.3 Classement et Primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

2 Cycle Libre CCE

Il est conseillé à tous les chevaux et poneys d'être ferrés et cramponnés pour le test de cross de la Finale.

2.1 Finale Nationale Cycle Libre 1 - 4 ans

2.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 1 - 4 ans, le jeune cheval de 4 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à au moins une épreuve de Cycle Libre 1 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF qualificatives en CCE (Formation 1 ou Cycle Libre 1 ou Cycle Classique 4 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b (30% des gains de Cycle Classique 4 ans CCE) un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 ;
- d) Avoir participé à un maximum de 18 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- e) Avoir participé à un maximum de 6 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, SIF, FFE et FEI).

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72.

2.1.2 Déroulement

Il se compose de trois phases qui correspondent à celles des épreuves régionales détaillées en article 75.3.2 :

- a) La reprise de dressage
- b) Le parcours de saut d'obstacles
- c) Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération

La reprise de dressage est celle des épreuves régionales du Cycle Libre 1.

Les normes techniques sont décrites dans les articles 78.3 et 78.4 du règlement des épreuves jeunes chevaux de Concours Complet. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

2.1.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

2.2 Finale Nationale Cycle Libre 1 - 5 ans

2.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 1 - 5 ans, le jeune cheval doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 1 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF qualificatives en CCE (Formation 1 ou Formation 2 ou Cycle Libre 1 ou Cycle Libre 2 ou Cycle Classique 5 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b (30% des gains de Cycle Classique 5 ans CCE) un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 ;
- d) Avoir participé à un maximum de 24 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- e) Avoir participé à un maximum de 10 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, SIF, FFE et FEI)

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72.

2.2.2 Déroulement

Il se compose de trois phases qui correspondent à celles des épreuves régionales détaillées en article 75.3.2 :

- a) La reprise de dressage
- b) Le parcours de saut d'obstacles
- c) Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération

La reprise de dressage est celle des épreuves régionales du Cycle Libre 1.

Les normes techniques sont décrites dans les articles 78.3 et 78.4 du règlement des épreuves jeunes chevaux de Concours Complet. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

2.2.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

2.3 Finale Nationale Cycle Libre 2 - 5 ans

2.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 2 - 5 ans, le jeune cheval de 5 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 2 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF en CCE (Formation 2 ou Cycle Libre 2 ou Cycle Classique 5 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b (30% des gains de Cycle Classique 5 ans CCE), un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 ;
- d) Avoir participé à un maximum de 24 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- e) Avoir participé à un maximum de 10 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, SIF, FFE et FEI).

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72.

2.3.2 Déroulement

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales :

- a) La reprise de dressage
- b) Le parcours de saut d'obstacles
- c) Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération

La reprise de dressage et les normes techniques sont celles des épreuves régionales du Cycle Libre 2.

Les normes techniques sont décrites dans les articles 78.3 et 78.4 du règlement des épreuves jeunes chevaux de Concours Complet. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

2.3.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

2.4 Finale Nationale Cycle Libre 2 - 6 ans

2.4.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 2 - 6 ans, le jeune cheval de 6 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 2 CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé au moins 2 épreuves SHF qualificatives en CCE (Formation 2 ou Formation 3 ou Cycle Libre 2 ou Cycle Libre 3 ou Cycle Classique 6 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b (30% des gains de Cycle Classique 6 ans CCE), un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 ;
- d) Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- e) Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, SIF, FFE et FEI).

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72.

2.4.2 Déroulement

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales :

- a) la reprise de dressage
- b) le parcours de cross qui intègre une phase de récupération
- c) le parcours de saut d'obstacles

La reprise de dressage et les normes techniques sont celles des épreuves régionales du Cycle Libre 2. Toutefois, sur le cross, le nombre d'obstacles pourra être de 14 et le nombre d'efforts de 17. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

2.4.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

2.5 Finale Nationale Cycle Libre 3

2.5.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 3, le jeune cheval de 6 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 3 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF en CCE (Formation 3 ou Cycle Libre 3 ou Cycle Classique 6 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b (30% des gains de Cycle Classique 6 ans CCE), un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 ;
- d) Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues ;
- e) Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, SIF, FFE et FEI).

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées en article 72.

2.5.2 Déroulement

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales :

- a) La reprise de dressage
- b) Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération
- c) Le parcours de saut d'obstacles

La reprise de dressage et les normes techniques sont celles des épreuves régionales du Cycle Libre 3 de 2^{ème} partie de saison. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

2.5.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale.

Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.